

?????????-???? ???? ?? ????? ?????????? ? ?'??? :
 ???????? ?? ?????????? !

Depuis plusieurs années, Monsieur le maire et l'équipe municipale de Magny-les-Hameaux se mobilisent pour que l'agglomération de SQY, qui a la compétence, et les syndicats concernés, à qui elle délègue la gestion de l'eau potable et de l'assainissement, mettent en place une tarification équitable de l'eau.



MOBILISONS-NOUS !
 LE CONTRAT DE DISTRIBUTION DE L'EAU POUR LES 11 PROCHAINES ANNÉES N'EST PAS ENCORE SIGNÉ, IL EST TEMPS D'AGIR !

**PARTICIPEZ AU RASSEMBLEMENT
 LE JEUDI 13 FÉVRIER - 19H
 DEVANT L'HÔTEL D'AGGLOMÉRATION
 DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES**

**SIGNEZ
 LA PÉTITION
 EN LIGNE**

Des solutions qui ne pénalisent personne sont possibles :

- supprimer l'abonnement
- imposer un prix symbolique pour les premiers m3 d'eau, qui correspondent aux besoins vitaux des familles, puis mettre en place un prix progressif.

Préserveons l'eau, notre bien commun !

Signons la pétition du collectif EAU et des Maires de Guyancourt, Magny-les-Hameaux, Trappes et Coignières → <https://bit.ly/40FVtbM>



**L'EAU est un bien commun
 ENSEMBLE, défendons nos droits !
 UN AUTRE MODÈLE EST POSSIBLE !**

70% DES ANCIENS ABONNÉS ONT DÉJÀ CHANGÉ DE FOURNISSEUR

À SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES, UN CONSTAT INACCEPTABLE

DES FACTURES AJUSTÉES
 Dans les communes adhérentes, les factures d'eau sont calculées sur la base d'un forfait fixe, quel que soit le volume consommé. Ce modèle est injuste et ne permet pas de distinguer les usages domestiques des usages professionnels.

UNE CERTAIN CRAPAZOTE
 Chaque année depuis 2015, plus de 20 millions de litres d'eau sont perdus par les communes adhérentes, à hauteur de 100 millions de litres de la "perche" (perte moyenne annuelle de 100 millions de litres).

DES RÉSEAUX MÉLIORÉS

**DE L'EAU
 EN ATTENDANT NOUS EXIGEONS DÉS
 MAINTENANT**

LA TARIFICATION PROGRESSIVE, SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE

- Suppression de l'abonnement.
- Prix symbolique pour les premiers m3 de consommation et prix progressif pour les usages professionnels.

DES RÉSEAUX MEILLEUX ENTRETENUS

- Plus d'investissements pour réparer les fuites et moderniser les infrastructures.

UNE TRANSPARENCE RENFORCÉE

- Disponibilité des données relatives aux installations et à la consommation afin de garantir que les usagers bénéficient directement des progrès.

MOBILISONS-NOUS !
 LE CONTRAT DE DISTRIBUTION DE L'EAU POUR LES 11 PROCHAINES ANNÉES N'EST PAS ENCORE SIGNÉ, IL EST TEMPS D'AGIR !

[Mobilisons-nous pour un accès équitable à l'eau !](#)